



COMITE FRANÇAIS DES BARRAGES
ET RÉSERVOIRS

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'EAU,
L'IRRIGATION ET LE DRAINAGE



Sécurité des barrages et nouvelle réglementation française Partage des méthodes et expériences

LYON – 9 novembre 2010

Le Comité Français des Barrages et Réservoirs organise en association avec l'Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage, à Lyon le 9 novembre 2010, un colloque technique consacré à la mise en œuvre de la réglementation concernant la sécurité des barrages prévue par le décret 2007-1735 du 11 décembre 2007.

Cette journée technique s'adresse principalement aux **maîtres d'ouvrage, collectivités locales propriétaires de barrages**, et des services de contrôle ainsi qu'aux **bureaux d'études** qui interviennent dans ce domaine.

La journée sera consacrée à des exemples d'application concrète couvrant les thèmes :

- Surveillance / auscultation / consignes / visites techniques approfondies ;
- Etudes de Dangers / Revues de sûreté ;
- Apport de la réglementation.

Elle vise à expliciter les attentes et les obligations qui résultent de cette nouvelle réglementation et à fournir des exemples pratiques et concrets d'application.

Elle illustre aussi les apports aux propriétaires en termes de connaissance de leur ouvrage et des marges de progrès pour le gérer ou se mettre en alerte de manière mieux ciblée.

M. François BRELLE
Président de l'AFEID

M. Jean-Michel TINLAND
Président du CFBR



- Le Mardi 09 novembre 2010 -

08h15 Café d'accueil
08h30 – 08h50 Ouverture du congrès par J-M. TINLAND, Président du CFBR et F. BRELLE, Président de l'AFEID
Introduction par A-M LEVRAULT à la DGPR.

Thème 1 : Surveillance / Auscultation / Consignes / VTA.

08h50 - 09h00 Introduction faite par **M. LE DELLIOU** : synthèse des règles créées par le décret du 11 décembre 2007

09H00 - 09h20 Consignes écrites et description de l'organisation pour assurer l'exploitation et la surveillance des ouvrages hydrauliques : premiers retours d'expérience - C. VARON, J. MORAUX, A. BONNAFE, G. PHILIP, J. P. BECUE (SAFEGE)

09h20 – 09h40 L'auscultation des barrages de classes B et C - J. SAUSSE, M. PEREZ (EDF)

09h40 – 10h00 Dossier de l'ouvrage et consignes écrites : Exemple du barrage du Paty - E. JOURNOT, P. MICHELIER (Mairie de Caromb), C. BRIGNOLLES, B. GRAWITZ (SCP)

10h00 – 10h20 Adaptation des pratiques en matière de surveillance des barrages de la CACG dans le sud-ouest - P. WEISS, G. LAGARDELLES, A. GODET (CACG)

10h20 – 10h40 Point de vue d'un maître d'ouvrage, E. CADORE (CG32)
Mise en œuvre des visites techniques approfondies à EDF - B. REVERCHON (EDF)

10h40 – 11h10 Discussions / questions

11h10 - 11h20 **Présentation de posters (5 min/poster) complétés par des communications écrites dont les sujets sont :**

- Colonisation par les arbres des petits barrages ou digues de canaux en terre : diagnostic et consignes d'entretien au travers d'études de cas - C. ZANETTI (Cemagref)
- Remise en service des bassins de la Savoureuse et de la Rosemontoise : bénéfice de l'application de la réglementation. J. PRIGENT (SAFEGE)

11h20 – 11h40 **Pause**

Thème 2 : Etudes de dangers.

11h40 – 12h00 Retour d'expérience de premières études de dangers, L. DEROO
12h00 – 12h20 Retour d'expérience des premières études de dangers de barrages autorisés ; l'exemple de Beaune 2 - D. POULAIN, P. ROYET (Cemagref)

12h20 – 12h30 Discussions / questions

12h30 - 14h00 **Pause déjeuner organisée sur place.**

APRES-MIDI

Thème 2 : Etudes de dangers (Suite)

- 14h00 – 14h20** Premier retour d'expérience en ce qui concerne les études de dangers effectuées pour les principaux barrages de la CACG dans le sud-ouest - D. BOUBEE, S. LALOUX (CACG)
- 14h20 – 14h40** Retour d'expérience / lecture critique sur les premières EDD - E. BRANDON (BETCGB)
- 14h40 – 15h00** La contribution et le partage de l'EDD par l'Exploitant de Barrages, M. DECOUX, C.GIREL (EDF)
- 15h00 – 15h15** Discussions / questions

Thème 3 : Revues de sûreté

- 15h15 – 15h45** Retour d'expérience des premières revues de sûreté - M. PEREZ (EDF), G.DEGOUTTE (Cemagref)
- 15h45 – 15h55** Discussions / questions

Thème 4 : Apport de la réglementation

- 15h55 – 16h15** Petits barrages écrêteurs de crues, spécificités vis-à-vis de la nouvelle réglementation - S. MERCKLE, P. MERIAUX, P.ROYET, G. DEGOUTTE (Cemagref)
- 16h15 – 16h35** Démarche préventive d'une société d'assurances pour la sécurité des petits ouvrages de stockage d'eau à usage agricole - T. SMAINE (GROUPAMA), P. MERIAUX, H. GIRARD, P. DANIEL (Cemagref)
- 16h35 – 16h55** Barrages Alain Cami - Etudes de dangers et mesures de réduction du risque - M. LINO (ISL)
- 16h55 – 17h10** Discussions / questions
- 17h10 – 17h20** Clôture du colloque par J-M. TINLAND (CFBR) et F. BRELLE (AFEID)



Comité d'organisation :

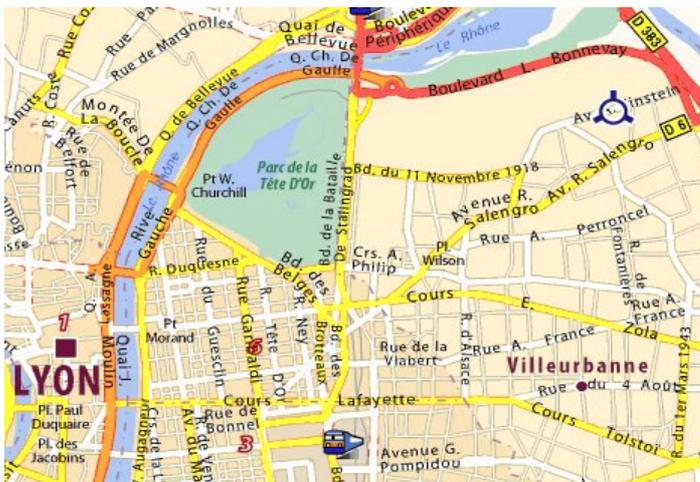
P. Le Delliou (Chef du BETCGB / CFBR)
 T. Guillemot (ISL / CFBR)
 G. Degoutte (Cemagref / CFBR)
 F. Laugier (EDF / Secrétaire Général du CFBR)
 B. Grawitz (SCP / AFEID)

D. Boubee (CACG / CFBR)
 J. Boulet (EDF / CFBR)
 G. Rat (STEEGBH / CFBR)
 F. Brelle (SCP / AFEID)

Articles supplémentaires non présentés à l'oral et inclus dans le recueil du colloque :

- ❖ Sécurité des ouvrages de protection contre les inondations : la prise en compte des exigences réglementaires au travers de la mise en place d'une démarche qualité ISO 9001 - A. BOLLERY (EPTB Saône et Doubs), JP. BRANQUART, O. JEANNEROT, P. DELISLE, A. ROSSETTI (CAPM)
- ❖ Risques hydrologiques connus et maîtrisés ou non - P. COCHET (SOGREAH)
- ❖ Retour d'expérience des premières revues de sûreté sur des barrages relevant du régime de l'autorisation - F. JOSE-MARIA (SIDECEM), C. RETAILLEAU (CG34), M. ROUGE (CG66), F. FIQUET-ALBIN (Agglo Fréjus-St Raphael), G. DEGOUTTE, P. ROYET (Cemagref)
- ❖ L'industriel EDF et la nouvelle réglementation : le projet national EDD et RS - E. CLAUDE, J. BOULET (EDF)
- ❖ La réalisation des Revues de Sûreté à EDF – M. PEREZ (EDF)
- ❖ Expérience BRL dans la sécurité des barrages : visions croisées du maître d'ouvrage, de l'exploitant et du bureau d'étude - J.J BORDAS (BRL)

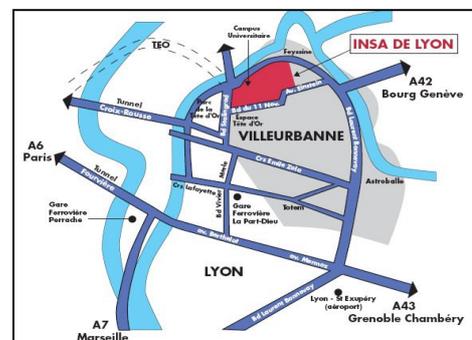
Plan d'accès:



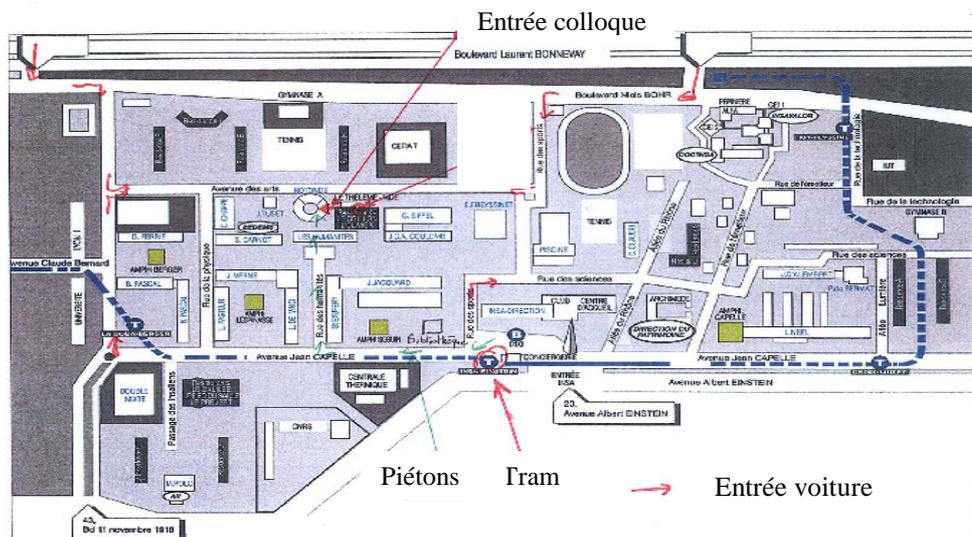
INSA – LYON

20 avenue Albert Einstein 69100 VILLEURBANNE

Accès : Tramway (T1) direction "IUT Feysine" et descendre à l'arrêt "INSA-Einstein"



Plan interne à l'INSA :



Le Comité Français des Barrages et Réservoirs

Association scientifique fondée en 1926

Le CFBR a œuvré à la création de la Commission Internationale des Grands Barrages constituée à Paris en 1928, à laquelle il s'est affilié.

Le Comité s'est donné la mission de favoriser le progrès dans la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation des barrages y compris les usines quand elles sont intégrées aux barrages.

En début de l'année 2008, le Comité comprenait plus de 350 membres, représentants de l'Administration, de Sociétés Nationales, d'Etablissements Publics, de Collectivités Locales, d'Entreprises, de Bureaux d'Études ou de membres à titre personnel, tous désignés en raison de leur compétence en matière de barrages.

Le Comité remplit sa mission par l'échange d'informations entre ses membres. Chaque année, il organise un Colloque technique. Il anime des groupes de réflexion nationaux. Le Comité participe activement aux travaux de la Commission Internationale des Grands Barrages. Il est ainsi représenté dans les Comités Techniques de la CIGB. Il participe à la rédaction des bulletins, édités par la Commission Internationale, qui constituent la référence internationale dans la profession. Le CFBR participe aux Commissions Exécutives et aux Congrès Internationaux des Grands Barrages en présentant des rapports sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Association française pour l'étude des irrigations et du drainage

Association constituée en 1952

L'AFEID regroupe l'expertise française pour les questions d'eau pour l'alimentation au travers de ses institutions et entreprises membres (profession agricole, sociétés d'aménagement régional, recherche, agences de l'eau, ingénieurs conseils...) et d'experts adhérents à titre individuel. Parmi les missions définies dans ses statuts, l'AFEID contribue, en tant que Comité Français de la Commission Internationale de l'Irrigation et du Drainage (CIID - ICID) et dans le cadre du Partenariat Français sur l'Eau, à l'élaboration et à l'expression de la position française dans les grandes instances et les conférences internationales et en particulier les Forums Mondiaux.

Au niveau national, l'association est engagée dans un travail partagé sur des thématiques communes avec ses trois associations sœurs ASTEE, SHF et Académie de l'Eau à l'initiative de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du MEEDDM. L'AFEID organise également régulièrement des événements au niveau national pour mettre en débat, à l'échelle des territoires, les questions de gestion de l'eau, pour identifier, mettre en valeur et conforter les points de convergence entre enjeux agricoles et environnementaux.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Veuillez compléter et retourner ce bulletin ci-joint à CFBR – Savoie technolac - 73373 LE BOURGET DU LAC
Ce congrès entre dans le cadre de la formation professionnelle continue : N° de formateur : 93130191313



Nom: _____ Prénom : _____

Société: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville : _____

Pays: _____ Tél: _____

Mail : _____ Fonction: _____

Droits d'inscription

Incluant actes, repas et pauses

- | | |
|--|--------------|
| <input type="radio"/> Normal | 180,00 euros |
| <input type="radio"/> Tarif réduit (Adhérents CFBR / universitaires) | 150,00 euros |
| <input type="radio"/> Tarif étudiant | 30,00 euros |
| <input type="radio"/> Intervenants | gratuit |
| <input type="radio"/> Recueil seul + frais d'expédition | 50,00 euros |

Réservation du déjeuner :

Oui Non

Règlement :

Par chèque libellé à l'ordre du CFBR.

Par virement bancaire :

Banque : Banque de gestion privée Indosuez - 20, rue de la Baume – 75382 PARIS CEDEX 08

Code banque : 43799 Code guichet : 00001 Numéro de compte : 01337810086 Clé RIB : 45

IBAN : FR76 4379 9000 0101 3378 1008 645

BIC : SIBLFRPP

Une facture sera adressée à chaque participant. Elle tiendra lieu de confirmation d'inscription.

Convention de formation :

Oui Non

L'accès des participants est subordonné à l'établissement préalable du présent bulletin accompagné du paiement ou d'un bon de commande administratif.

Toute annulation pour quelque raison que ce soit (et par écrit uniquement) avant le 15/10/2010 donnera lieu à l'annulation des frais d'inscription, sous déduction d'une franchise de 50 € pour frais de dossier. **Le prix total du congrès sera exigible après cette date.** Les remplacements sont admis à tout moment.

Cachet de la Société, date et signature

Renseignements complémentaires :

<http://www.barrages-cfbr.eu/index2.html>

« Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de la manifestation concernée. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information et de prospection concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au CFBR. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »